

Club Cleantech



Baromètre des levées de fonds Cleantech en France

2^{ème} trimestre 2011

En partenariat avec



Editorial



Dominique Agrech, directeur associé XAnge Private Equity, trésorier du Club Cleantech AFIC.

Notre Baromètre affiche ce trimestre de très beaux chiffres, avec 18 opérations pour un montant record de plus de 95 M€. Nous savons tous que ce genre de statistique doit se considérer dans la durée, mais chaque livraison du baromètre illustre le dynamisme et la variété des investissements dans les « Cleantech ». Leur point commun : les plans d'affaires des entreprises dont nous suivons les levées de fonds reposent tous sur l'obligation de désormais concevoir le développement économique de manière durable. Les énergies renouvelables constituent depuis le départ une petite ou grosse moitié du lot - suivant que l'on compte en nombre d'opérations ou en montant - et une moitié diverse : solaire, éolien, biomasse, biocarburants. L'efficacité énergétique, la chimie « bio », le traitement de l'eau et des déchets, les transports « décarbonés », sont représentés dans cette édition comme dans les précédentes. Il n'y a donc apparemment pas de « parent pauvre » dans les décisions des investisseurs dans les filières vertes.

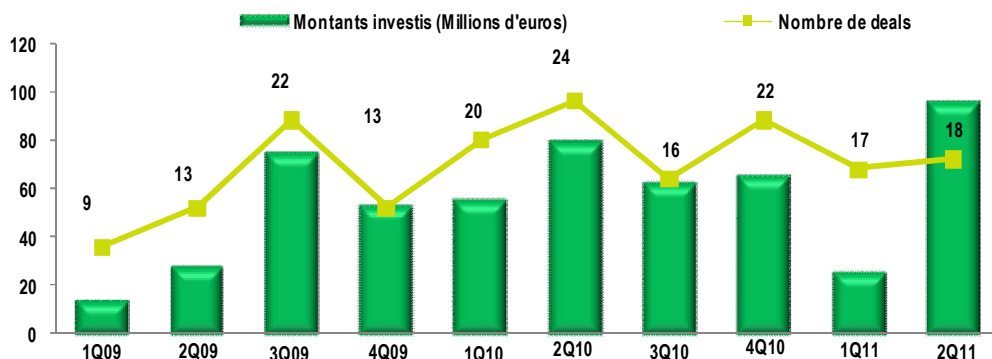
Le dernier événement organisé en juin par le Club Cleantech AFIC, autour du thème « les financements publics au service des entreprises Cleantech », a souligné l'engagement de l'Etat au service de ces filières vertes. Les entreprises identifiées comme servant le développement durable bénéficient d'aides de formats variés, malgré des temps durs pour les finances publiques. Cette conférence a rempli avec succès le rôle d'information pragmatique attendu des initiatives de notre Club. Elle a réuni le public représentatif de notre écosystème, chefs d'entreprise, représentants des entités publiques, académiques, et bien sûr investisseurs, autour d'une question dont la réponse pourrait apparaître comme un métier à part entière : « Où trouver l'argent ? ».

Dans un registre différent, la soirée exceptionnelle organisée fin avril autour de Brice Lalonde, ancien ministre, ambassadeur chargé des négociations internationales sur le changement climatique, a permis aux membres de notre Club de recueillir des enseignements utiles pour prendre le recul macroéconomique nécessaire et inscrire leurs stratégies d'investissements dans le contexte des évolutions de la gouvernance écologique et climatique mondiale. En provoquant cette opportunité informelle de dialogue avec un représentant éminent de ce nouveau type de gouvernance, le Club Cleantech AFIC joue pleinement son rôle au service du développement de nos filières vertes.

Le prochain événement du Club Cleantech AFIC, jeudi 6 octobre, sera consacré aux biofuels, en présence d'Olivier Appert, Président d'IFP Energies Nouvelles. Nous espérons vous y retrouver nombreux et vous souhaitons, en attendant, une bonne lecture de ce baromètre.

Evolution des investissements des fonds de private equity

Au deuxième trimestre 2011, 18 levées de fonds ont été réalisées en capital-risque et capital développement dans le secteur cleantech en France pour un montant global de 95,4 millions d'euros.



Source : GreenUnivers

Focus sur le Capital Risque européen

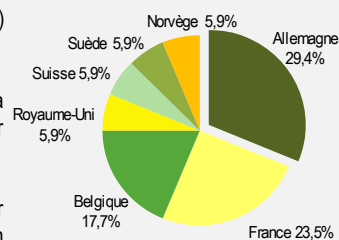
1^{er} trimestre 2011

Les investissements Cleantech (79,2 M€) ont connu une régression au premier trimestre 2011, avec une chute de près de 54% par rapport au dernier trimestre 2010. Le nombre de deals est également en décroissance (17 deals au Q1/2011 contre 32 en Q4/2010) soit une baisse de près de 47%. Ce ralentissement est directement corrélé au déclin des investissements et deals réalisés au Royaume-Uni et en Scandinavie (qui passent respectivement de 9 à 1 et de 11 à 3) représentant ainsi une baisse significative de plus de 70%.

La France, en termes d'investissement (23 M€), reste parmi les trois plus importants investisseurs, devancée par la Belgique (26 M€) et suivie par l'Allemagne (15 M€). Les trois pays représentent 80% des investissements de ce premier trimestre.

90 % des investissements (soit environ 71 M€) se sont majoritairement portés sur les entreprises ayant prouvé leur capacité à réaliser du chiffre d'affaires, donc à gagner des parts de marché. Sur ce premier trimestre, aucun investissement en amorçage n'a été réalisé.

Sur le volet technologique, les secteurs du solaire photovoltaïque et du recyclage se démarquent et représentent 65% de la totalité des investissements en valeur.



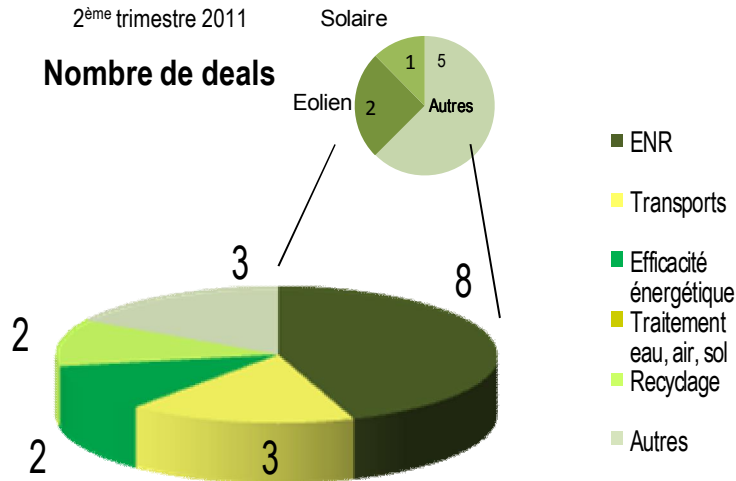
La France dans l'Europe*
1^{er} trimestre 2011

* en volume.

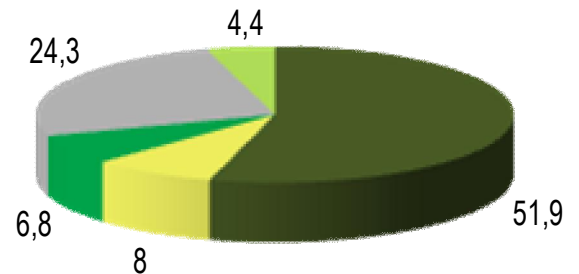
Source : Ernst & Young

Investissements par secteur

2^{ème} trimestre 2011



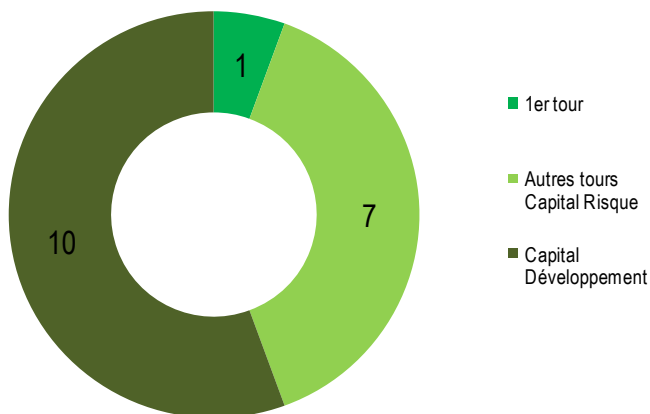
Montants investis (Millions d'euros)



Investissements par stade de maturité

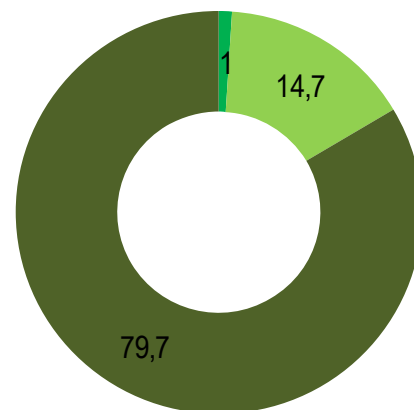
2^{ème} trimestre 2011

Nombre de deals



Source : GreenUnivers

Montants investis (Millions d'euros)



Top deals des investissements

2^{ème} trimestre 2011

Entreprise	Secteur	Montant levé auprès des fonds (M€)	Investisseurs
Fonroche	Energies renouvelables : fabricant de modules solaires et producteur d'énergie, se diversifiant dans le biogaz	15	Eurazeo
Vergnet	Energies renouvelables : fabricant d'éoliennes	13	Fonds stratégique d'investissement (FSI) auquel s'ajoute le groupe Nass&Wind pour un tour de table total de 18 M€
Avantium (Pays-Bas)	Chimie verte + biocarburants	Confidentiel	Sofinnova Partners + Aster Capital. Le tour de table total inclut d'autres investisseurs non français pour un montant total de 25 M€

Source : GreenUnivers

Grand Témoin



Brice Lalonde

Coordinateur Exécutif de la Conférence des Nations Unies de Rio 2012

J'ai eu le plaisir de participer récemment à une réunion du Club Cleantech de l'Afic. Nous avons évoqué le besoin de trouver des formules d'avenir pour accroître les investissements dans les infrastructures, notamment les modes de production et de consommation d'énergie économes en ressources et respectueux de l'environnement, en France et dans le monde, et particulièrement dans les pays en développement.

C'est l'un des enjeux de la conférence Rio+20 qui sera organisée l'an prochain à Rio de Janeiro, du 4 au 6 juin. Elle fera le point sur les avancées et les retards en matière de développement durable, vingt ans après le fameux Sommet planète Terre de Rio 92. Pour ceux qui s'en souviennent, ce sommet avait adopté 27 principes et un épais document intitulé Agenda 21 qui établissait une liste de recommandations secteur par secteur afin d'installer la communauté internationale sur le chemin du développement durable. C'est aussi pendant cette conférence que les chefs d'Etat ont signé trois conventions majeures qui marquent un tournant dans la diplomatie, sur le climat, la biodiversité et la désertification.

Dans la situation géopolitique actuelle, il serait présomptueux de penser qu'un monde nouveau surgira immédiatement de Rio+20. En revanche la conférence devra poser les rails des vingt prochaines années. C'est au fond le rôle de ces réunions qui se succèdent toutes les vingt années, depuis Stockholm en 1972, de rappeler aux gouvernements qu'ils doivent progressivement aligner leurs politiques sur les principes et les règles du développement durable, au-delà des péripéties économiques et politiques qui émaillent les intervalles plus brefs des mandats électifs.

On prévoit que 10 milliards d'humains pourraient peupler la planète vers 2050, alors que le pétrole sera pratiquement épuisé. Et la moitié vivrait en ville. Comment s'organiser pour répondre aux défis globaux en matière d'énergie, d'alimentation, d'eau, de terres cultivables, de ressources minérales ou biologiques, mais aussi pour assurer l'accès à l'eau, au logement, à l'assainissement, à l'énergie, à la mobilité, aux soins et à l'éducation de plus d'un milliard de personnes qui sont dans l'extrême pauvreté aujourd'hui ? Comme les deux précédentes, la conférence de Rio traitera donc à la fois de l'environnement et du développement économique, en accordant sans doute plus d'importance à sa dimension sociale que le printemps arabe a remise en avant. La jeunesse du monde veut profiter de l'avenir.

192 pays sont donc appelés à confirmer leur engagement en faveur du développement durable en se concentrant sur deux de ses thèmes, la contribution des institutions et l'essor de l'économie verte. Celle-ci est appelée non seulement à créer et renforcer la synergie entre l'économie et l'écologie, mais encore à lutter plus efficacement contre la pauvreté. Certains Etats souhaitent l'adoption d'objectifs du développement durable dans les secteurs les plus cruciaux. Ainsi l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) a-t-elle suggéré trois objectifs pour 2030 : l'accès universel à l'énergie, 40% de réduction de l'intensité énergétique et 30% de sources renouvelables dans le mix énergétique mondial.

Si les chiffres sont angoissants et rappellent qu'il faut agir sans tarder, beaucoup comptent sur les capacités d'invention et de coopération de millions de chercheurs, d'entrepreneurs et de citoyens enthousiastes. La société civile sera présente et active à Rio. Le Conseil des entreprises pour le développement durable invite d'ailleurs à y rencontrer non les pleurards, mais « les vainqueurs de la course verte ».

Nous allons avoir bien besoin du club Cleantech !

A propos du Club Cleantech AFIC

L'AFIC, l'Association Française des Investisseurs en Capital, a créé le Club Cleantech AFIC pour fédérer la part croissante de ses membres actifs dans les cleantech et pour promouvoir les éco-industries en France et à l'étranger.

Comité de pilotage : Sophie Paturle, présidente (Demeter Partners), Nicolas Chaudron, vice-président (Idinvest Partners), Dominique Agrech, trésorier (XAnge), Eric Marty (Emertec Gestion), Philippe Germa (Natixis E&I), Jean-Pascal Tranié (Aloe PE), Olivier Bossan (Argos), Philippe Grand (Ernst & Young).

Pour tout renseignement sur le club : Mathieu Lélou, m.lelu@afic.asso.fr

Méthodologie

Les données présentées dans ce Baromètre sont basées sur les informations recueillies auprès des entreprises et des investisseurs par GreenUnivers, complétées des données et analyses issues de la méthodologie Ernst & Young et réalisées par Ernst & Young et associés.

Ernst & Young désigne les membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients.

Ernst & Young est une marque déposée au niveau mondial.